

# PROCEDURE DE SOUTENANCE DE MEMOIRE

## 1 ère étape :

Vérifier que l'inscription de l'année en cours est en règle.

## 2ème étape :

Faire la demande d'inscription du sujet de mémoire dans les délais souhaités : 2 mois avant la soutenance.

Cette demande en double exemplaire doit être obligatoirement :

- Signée par le coordinateur du Mastère ou CEC et le directeur du Mémoire ou CEC
- Déposée au bureau d'ordre avec 2 photos, 2 enveloppes timbrées portant l'adresse, copie CIN et ceci pour signature et avis.

Une fois signée cette demande parvient au service du 3ème cycle :

- une copie est classée dans le dossier du candidat.
- L'autre est renvoyée par voie postale à l'intéressé.

⇒ Après avoir obtenu l'avis positif, on peut entamer la rédaction de son mémoire et passer à l'étape suivante.

## 3ème étape :

Déposer la correction du mémoire au service du 3ème cycle après consultation du site de la faculté [www.fmt.rnu.tn](http://www.fmt.rnu.tn) :

- choix des mots clés (Retiré auprès de la bibliothèque)
- page de garde
- Références
- Résumé

⇒ Après avoir obtenu l'avis positif, le candidat peut passer à l'étape suivante.

Si non, le candidat est obligé de remettre une nouvelle correction avec l'ancien corrigé au service du 3<sup>ème</sup> cycle, et ainsi de suite.

## 4ème étape : (Obligatoirement avant 10 jours de la soutenance)

- Important le candidat doit être admis aux examens
- Impression du mémoire sans aucune formalité (comme la thèse) en se rapportant à la dernière correction
- Fournir à la faculté 3 copies + 1 CD (format du mémoire : consulter service 3<sup>ème</sup> cycle).
- Une attestation (à télécharger du site) au nom du candidat parvenant du coordinateur et mentionnant :

Qu'il a validé son stage et est autorisé à soutenir son mémoire.

- Les membres du Jury doivent recevoir une copie du mémoire à temps pour pouvoir la consulter avant la soutenance
- Une date ultérieure pour la soutenance proposée par les membres du Jury verbalement et confirmée par le service du 3<sup>ème</sup> cycle.

**N.B** : Pour le MS prévention des risques professionnels le candidat doit présenter aussi 6 copies du mémoire plus 1 CD au Laboratoire de Recherche en Toxicologie, Ergonomie et Environnement Professionnel à la Faculté de Médecine de Tunis..

***SERVICE 3<sup>ème</sup> CYCLE***